



DES ACTIONS POUR VOUS ET AVEC VOUS

2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AISNE



ÉDITO ROBERT BOITELLE

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L' AISNE

En 2019, comme les années précédentes, les élus et les collaborateurs de la Chambre d'agriculture de l'Aisne se sont engagés ensemble pour le développement économique des filières et des territoires de notre département.

Dans ce document « Des actions pour vous et avec vous » vous pourrez apprécier les champs d'intervention et le large panel de réalisations de la Chambre d'agriculture de l'Aisne en 2019. D'une part, le conseil aux agriculteurs que ce soit en productions végétales ou animales mais aussi pour le soutien dans leurs projets : diversification, mise en place d'énergies renouvelables, installation, transmission...

D'autre part, le conseil et les services apportés aux collectivités avec lesquels le lien est de plus en plus étroit.

Et également, un levier incontournable : la formation, qui permet à nos exploitants d'élargir leurs compétences et de maintenir la compétitivité de leurs entreprises.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne est plus que jamais l'interlocuteur privilégié des entreprises agricoles et des acteurs des territoires.

Une équipe à vos côtés au quotidien



www.afnor.org
Conseil-Formation
Etude-Diagnostic

La Chambre d'agriculture de l'Aisne, engagée dans la Démarche Qualité

Quotidiennement à l'écoute et au soutien des entreprises agricoles du département, les services de la Chambre d'agriculture de l'Aisne s'investissent dans la Démarche Qualité. Ils témoignent ainsi de leur efficacité et de leur réactivité.

Cette démarche passe notamment par les valeurs fortes d'Ethique et de Qualité.

Votre Chambre d'agriculture s'engage dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L' AISNE



80
collaborateurs

1^{er} réseau de conseil
agricole et
territorial certifié



Chambre d'agriculture
Un établissement public au service
des agriculteurs et des territoires
depuis 1924.

Le siège à **Laon**

5 établissements relais
dans le département

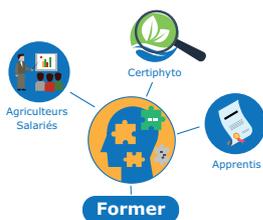
35 élus membres par collèges,
réunis en bureau et/ou en session :
chefs d'exploitation et assimilés,
propriétaires et usufruitiers, salariés,
anciens exploitants,
groupements professionnels,
CRPF



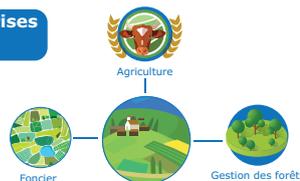
**Etre porte-parole de l'agriculture
et interlocuteur privilégié
des Pouvoirs publics**



**Conseiller les entreprises
agricoles**



Former



**Accompagner
le développement**

4 723
agriculteurs

504 500 ha de SAU
421 115 ha de terres arables
65 925 ha de surfaces toujours en herbe
2 496 ha de vignes AOC
3 607 ha autres cultures permanentes
160 600 ha de bois et forêts

1^{er} producteur de betteraves
industrielles
2^{ème} producteur de blé tendre
2 AOC Maroilles et Champagne
303 millions de litres de lait

SOMMAIRE

Organisation de la Chambre d'agriculture	3
Une équipe à vos côtés au quotidien	3
Aménagement rural	4 à 6
Entreprise	7 à 9
Agronomie environnement	10 à 12
Elevage	13 à 15
Formation	16 - 17
Communication	18
Les partenaires	19

Aménagement rural

Le Service Aménagement Rural contribue au développement du département, en accompagnant les évolutions du monde rural et en assistant les agriculteurs et les collectivités locales dans leurs projets.

Le développement local et la coopération intercommunale

Le Service Aménagement Rural de la Chambre d'agriculture se préoccupe de développement local et d'intercommunalité.

- **Les productions cartographiques** : il est à l'initiative de différentes cartes réalisées par le sigiste et, pour l'année 2019, on peut citer les principaux travaux suivants :
 - intercommunalité : données 2019
 - fonds bases cartographiques
 - illustrations pour le suivi et l'aide à la réflexion d'instruction des dossiers réglementaires
 - cartographie des cours d'eau...

- **La marque Terralto** : développée par le réseau des Chambres d'agriculture, TERRALTO a pour objectif d'harmoniser et de faire connaître l'offre de prestations destinée aux collectivités. En 2019, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a travaillé au déploiement de la marque par la diffusion du catalogue départemental, notamment lors d'évènements.



- **L'accompagnement des dynamiques territoriales** : Attentif à la mise en place et à l'évolution des démarches territoriales dans l'Aisne, qu'elles soient issues de politiques nationales, régionales ou locales, le service Aménagement Rural a accompagné certains projets du Pays de Thiérache de l'Aisne, de la communauté de communes du Chemin des Dames et de la communauté d'agglomération du Soissonnais en 2019. Avec la CCI de l'Aisne, la Chambre d'agriculture a accompagné la CC du Chemin des Dames dans l'élaboration de son projet de territoire. A l'échelle régionale, différents dossiers ont été suivis pour favoriser la prise en compte des activités agricoles dans les projets et schémas régionaux :
 - Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).
 - Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

- **Le site Pays Aisne** : offre une photographie fidèle de l'intercommunalité à fiscalité propre au département et d'accéder à de nombreuses informations : données administratives, renseignements, compétences et actions mises en œuvre des communes, communautés de communes, communautés d'agglomération...

Les interventions 2019 du Service Aménagement Rural

- Deux interventions auprès d'une classe de licence professionnelle de l'IUT de Laon sur le thème des documents et autorisations d'urbanisme.
- Une intervention auprès des exploitants du territoire de Thiérache pour évoquer les enjeux du PACTE Sambre Avesnois Thiérache.



Le service foncier, aménagement et urbanisme

- **Foncier** :
 - **Infrastructures routières et ferroviaires** : Le service aménagement rural renseigne les collectivités et les agriculteurs à propos de la réglementation applicable notamment les chemins ruraux, la circulation agricole et le déneigement. Il prend également contact avec les services concernés afin de circonscrire certaines situations problématiques.

- **Les infrastructures électriques et gaz** :

- En 2019 :
- 2 dossiers électriques « moyenne et basse tension » et gaz
 - 5 nouvelles fermes ont été sécurisées dans le cadre de « la Convention de partenariat et d'actions de maîtrise des risques électriques aux abords des exploitations agricoles », signée avec la MSA, l'USEDA, ENEDIS (ex-ERDF) et la SICAE
 - 2019 a vu l'inauguration de la digue du site de Montigny sur Marle dans le cadre des zones d'écrêtement des crues.
 - 4 études agricoles préalables à l'installation d'éoliennes pour ELEMENTS, ENERTRAG, GLOBAL WIND POWER et H2Air.



Convention Déneigement

Après la solidarité témoignée par les agriculteurs lors des évènements neigeux de l'hiver 2010-2011, une convention départementale favorisant l'intervention des agriculteurs volontaires pour le déneigement des routes en situation exceptionnelle a été signée et s'active à chaque évènement neigeux exceptionnel. En 2019, la Chambre d'agriculture a procédé à la mise à jour des barèmes d'indemnisation et un avenant à la convention départementale a été proposé aux partenaires en novembre 2019. Une communication a été effectuée par le SAR aux 330 agriculteurs agréés pour intervenir dans le cadre de ce dispositif.

• Urbanisme :

- Suivi de dossiers réglementaires : 55 procédures d'urbanisme : 50 prescriptions d'élaboration/modification de PLU, 4 projets de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et 1 projet de Schéma de Cohérence Territoriale.
- Avis sur autorisations d'urbanisme : 20 Certificats d'Urbanisme opérationnels, 37 Permis de Construire, 6 Déclarations Préalables de travaux. La Convention Droit des Sols avec la Communauté de Communes du Val de l'Oise a été reconduite en 2019 pour 3 ans.
- Réalisation de diagnostic agricole : En 2019, le Service a travaillé sur les diagnostics agricoles des Communautés de Communes des Trois Rivières et du Pays de la Serre. Ces travaux sont toujours en cours. A noter, la finalisation du diagnostic agricole de la Commune de Sains-Richaumont.
- Limiter la consommation des espaces agricoles : La ÇDPENAF (Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) émet un avis sur les projets d'urbanisme. Présidée par le Préfet, elle se réunit une fois par mois. En 2019, 10 commissions et une consultation électronique ont été organisées et ont traité 1 SCOT, 2 PLUi, 10 PLU, 41 autorisations d'urbanisme, 5 dérogations de distance au principe de constructibilité limitée, 3 dossiers de demande de création de parcs éoliens dans le cadre de l'application du principe ERC agricole.

Le projet RTE entre Noyales et Sétier entre en phase d'étude

- Remplacement de la ligne aérienne 63 000 V entre Beaufort et Noyales (datant de 1948) par une liaison souterraine entre Noyales et Harly,
- Permettra la suppression de 174 pylônes pour les 36 km de lignes qui seront démontées,
- Le fuseau a été validé en juin 2019, en Sous-Préfecture,
- Réunion agricole en septembre 2019,
- Etude agricole finalisée, Etude agro-pédologique à venir.
- Mis en service et dépose de l'ancienne ligne aérienne prévue en 2021...

• Environnement :

- Le projet ABC'Terre 2A : L'enjeu climatique prend une place importante au sein des préoccupations environnementales. Si plusieurs outils de modélisation permettent d'évaluer les émissions de Gaz à effet de Serre ; les émissions compensées par le stockage de carbone par les sols agricoles sont souvent peu ou pas prises en compte dans les calculs. Afin de pallier à ce manque, la Chambre d'agriculture travaille avec Agroturf depuis 2018 sur le projet ABC'Terre 2A. Sur le territoire du Saint-Quentinoise/Pays du Vermandois, un groupe d'agriculteurs a ainsi été mobilisé autour d'ateliers de travail sur les résultats de stockage de carbone et d'émissions de gaz à effet de serre des systèmes agricoles propres au territoire d'étude. Ce projet fait partie des actions des PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) des deux collectivités.



Une restitution des résultats est prévue pour l'automne 2020.

ABC'Terre-2A

La mission Agriculture, Alimentation et Territoire

La Chambre d'agriculture de l'Aisne veut renforcer son action en faveur du développement économique des filières sur les territoires. En 2019, la mission Agriculture, Alimentation et Territoire a, notamment, travaillé sur :



ZOOM sur... La digue de Montigny-sous-Marle



La digue de Montigny-sous-Marle est fonctionnelle,

- 2008 : Premières discussions entre l'Entente Oise-Aisne et la profession agricole,
- 2009 : signature du protocole agricole pour les sondages
- 2011 : réalisation des sondages
- 19 décembre 2014 : arrêté préfectoral de DUP
- 2014 : étude des activités agricoles et des structures foncières, en groupement de compétences entre la Chambre d'agriculture, l'expert foncier Marc Van Isacker et le bureau d'étude Emergence,
- 2015 : acquisition à l'amiable, par l'Entente Oise-Aisne, des terrains sous l'emprise de la digue,
- 2017 : fouilles archéologiques,
- 2018-2019 : chantier
- 28 novembre 2019 : inauguration
- 7 janvier 2020 : signature du protocole local d'indemnisation agricole.

- la réflexion sur un projet pyrolyse du bois du bocage de Thiérache dans le cadre du PACTE Sambre Avesnois Thiérache. Ce projet a vocation à proposer un nouveau débouché économique aux déchets bois de l'entretien des haies et des bois afin de favoriser le maintien du bocage Thiérachien.

- La réflexion sur les valorisations énergétiques potentielles des biomasses du territoire est menée dans la continuité de ce projet avec la DDT de l'Aisne.

- L'accompagnement des collectivités dans la gestion des espaces verts sans produit phytosanitaire : l'équipe du Service Aménagement Rural a travaillé en collaboration avec l'équipe du service Environnement et les formateurs de l'UFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne pour accompagner les communes du SESN, de la Communauté d'Agglomération de Retz en Valois et de la Communauté de Communes de Oulchy-le-Château dans la réalisation d'un diagnostic initial et de plans de gestion différenciée sur leurs communes.



L'interconsulaire

Depuis juin 2006, les trois chambres consulaires collaborent au sein d'une association, Aisne Avenir. Le Service Aménagement Rural participe en collaboration directe avec le directeur de la Chambre, aux actions qu'elle porte.

Aisne Avenir

• **Salon des Maires** : Aisne Avenir a participé à la journée des maires de l'Aisne du 18 octobre 2019 qui s'est déroulée au Forum à Chauny.

• **Le lancement d'une étude de marché pour le développement des matériaux biosourcés à destination du secteur du bâtiment** :

Il est nécessaire de développer sur le département une filière de rénovation et de construction à partir de matériaux biosourcés par une mise en relation et un travail collectif des acteurs du territoire. Afin de dimensionner et d'assurer le développement de filières en concordance avec les besoins des acteurs de la filière, un bureau d'étude a été recruté afin de réaliser une étude de marché. Cette étude se déroulera au cours de l'année 2020.



• **Revitalisation** : La Chambre d'agriculture a permis d'accompagner 2 exploitants dans le cadre de reprise d'activité et 2 autres dans le cadre de la création d'emplois en CDI sur l'arrondissement de Châteaui-Thierry.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage

En 2019, 3 nouveaux contrats ont été conclus (avec le Syndicat d'assainissement de la Région de Charly sur Marne, le SIAVAB et le Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois). 3 contrats ont été soldés avant la fin de l'année et 4 marchés sont encore en cours de réalisation.

La mission érosion

La mission érosion contribue à accompagner les exploitants agricoles et les collectivités pour identifier les causes des coulées boueuses, envisager des solutions, mettre en place le portage du projet et convenir d'accords amiables pour l'installation d'aménagements.

En 2019, l'accompagnement de la Chambre d'agriculture dans le domaine de l'érosion se concrétise par :

- l'apport d'une 1^{ère} réponse, de conseils pour toute personne nous sollicitant par rapport à des coulées de boue,
- l'orientation des collectivités dans l'identification de leurs besoins et du portage d'un éventuel projet de maîtrise des ruissellements,
- l'accompagnement des agriculteurs dans la compréhension des phénomènes et la mise en place d'aménagements à la parcelle,
- l'accompagnement des viticulteurs dans la création et le fonctionnement d'Associations Syndicales Autorisées.



Associations Syndicales Autorisées (ASA)

La mise en place d'une autre forme de maîtrise d'ouvrage pour les projets de maîtrise des ruissellements viticoles :

Depuis 2016, plusieurs projets d'ASA se sont mis en place dans le Sud de l'Aisne. L'objectif : les propriétaires viticoles s'organisent eux-mêmes pour la mise en place de travaux hydrauliques et/ou de desserte sur les coteaux, évitant par la même un lourd endettement de la commune.

2019 marque l'entrée en activité de ces nouvelles ASA de St-Agnan, Baulne-en-Brie, Connigis et Trélou-sur-Marne. Cette dynamique de mobilisation des propriétaires viticoles se poursuit avec d'autres projets en cours le long de la vallée de la Marne.

La Mission d'Utilisation Agricole des Déchets (MUAD)

• **Collecte des déchets agricoles** : les collectes de déchets agricoles ont été reconduites et ont permis de récupérer plus de 300 tonnes de déchets dans le département.

• **Boues urbaines, industrielles et matière de vidange** : la MUAD a accompagné 3 collectivités dans leurs démarches et réflexions.

• **Compostage et méthanisation** : par l'accompagnement des projets en émettant des avis techniques sur les plans d'épandage d'unités de méthanisation, en participant à la mise à jour et à la diffusion du guide méthodologique pour les épandages de digestat, la MUAD accompagne également les exploitants agricoles désireux de se lancer dans le compostage des déchets verts des collectivités, comme source de diversification.

L'irrigation

La Chambre d'agriculture a accompagné, sur le plan administratif, les agriculteurs pour la création de 8 forages, 4 demandes d'autorisation de prélèvement et 3 examens au cas par cas. 15 nouveaux bons de commandes ont été réalisés.

Pour la 2^{ème} année consécutive, la période estivale a été sèche et chaude conduisant à une infiltration nulle des eaux de pluies sur cette période. Le modèle numérique MARTHE, conçu par le BRGM pour le bassin versant de la Serre produits différentes simulations. Les résultats à 6 mois nous permettent d'évaluer l'évolution du niveau probable du niveau de la nappe et du débit des cours d'eau en fin de campagne d'irrigation. Avec cet outil, la Chambre a pu apporter ses éclairages lors des rencontres du comité Sécheresse piloté par la préfecture de l'Aisne. En parallèle, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a pris l'initiative de faire élaborer par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, un schéma directeur départemental d'irrigation. Il a pour but d'identifier par territoire les ressources disponibles, leurs usages actuels et futurs et les secteurs potentiellement en tension dans un horizon de 15 ans.

Une mission composée d'ingénieurs généraux des ministères de la transition écologique et de l'Agriculture a été accueillie et accompagnée pour rencontrer les acteurs des filières sous contrats. Le secteur du Bassin versant de la Serre a été retenu pour comprendre la dynamique installée autour de la gestion quantitative de l'eau et la production de légumes de plein champ. Sous la coordination de la DDT de l'Aisne et de notre service, les membres de la mission ont pu mesurer combien ces productions de légumes et pommes de terre tenaient une place essentielle dans l'économie de la région et le rôle essentiel de l'eau pour ces activités.

L'énergie

De nombreux projets sont en cours sur tout le département, principalement orienté vers une valorisation en injection du biométhane dans les réseaux de gaz naturel. Sur l'année, 4 nouvelles unités de méthanisation sont entrées en service, ce qui porte à 8 le nombre d'installations fonctionnelles dans l'Aisne (3 en cogénération et 5 en injection). L'ensemble de ces installations couvre les besoins énergétiques de 4400 foyers pour le gaz et 2300 foyers pour l'électricité. 7 chantiers de construction sont actuellement en cours.

Projet de Lutte contre le ruissellement agricole sur les communes de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

En 2019, les échanges organisés par la Chambre d'agriculture entre les collectivités, les exploitants agricoles et les propriétaires ont abouti à la formalisation de plusieurs aménagements de lutte contre le ruissellement agricole. Les concertations se poursuivent, pour une réalisation des travaux prévue à partir de l'été 2020.

Agronomie Environnement

Les conseillers du service agronomie et environnement, accompagnent les exploitants en matière d'agronomie et les guident dans leurs démarches environnementales.

Les cultures et l'agronomie

• Expérimentation

13 essais, représentant plus de 1200 microparcelles ont été menés. Les résultats sont disponibles dans le recueil des essais, accessible sur le site internet : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/> L'acquisition de données pour les porteurs de projet de méthanisation a augmenté en 2019.

Un essai en bande a été initié en 2018 sous l'impact de l'introduction d'un labour sur une parcelle sans travail du sol profond, pour une durée de 5 ans. En 2019, la première étape était de caractériser précisément le sol de l'essai, l'objectif pour 2020 est de réaliser des analyses biologiques du sol.

FAITS MARQUANTS

- Visite de la plateforme de Catenoy : **200** visiteurs
- SEMIS NOV : démonstration de semoirs, en partenariat avec la FdCeta à Cuissy et Geny : **100** participants
- FERTINOV, organisée au lycée agricole de Thiérache à Fontaine-les-Vervins : **80** participants
- Démonstration de désherbage mécanique à Pignicourt : **150** participants

• Le déploiement du plan Ecophyto

Certiphyto : La Chambre d'agriculture de l'Aisne est habilitée pour assurer des formations et des tests QCM en vue de l'obtention du certiphyto pour les catégories décideurs et opérateurs. En 2019, les services de la Chambre ont formé 18 chefs d'exploitation, 19 salariés agricoles et 44 agents de collectivités qui ont obtenu leur premier certificat ou renouvellement. Auxquels s'ajoutent 100 tests QCM.

LE RÉSEAU DES FERMES DEPHY ECOPHYTO

12 fermes suivies par la Chambre d'agriculture sur le département.

Objectif à atteindre :

1^{er} palier : moins 25 % de l'IFT* de référence régionale d'ici 2020

2nd palier : moins 50 % de l'IFT de référence régionale d'ici 2025.

EN CHIFFRES sur la moyenne triennale 2017 à 2019 :

L'IFT total du groupe est à **73%** de la référence régionale : objectif atteint pour cette première étape !

*IFT : Indice de Fréquence de Traitements Phytosanitaires

• **BSV** : La Chambre d'agriculture de l'Aisne prend une part active au Bulletin de santé du végétal des hauts de France (BSV). Ce bulletin ne compte pas moins de 385 observateurs qui assurent le suivi et l'observation de l'état sanitaire des cultures sur tout le territoire.



• Travaux de recherches

Réseau des sites et fermes IAR : Après trois années de récolte, la double culture seigle sorgho confirme sa bonne production avec plus de 27 tms/ha pour les deux cultures, ce qui permet de mesurer l'impact des différentes rotations.

Afin d'acquies plus de données pour améliorer le conseil sur les CIVES d'hiver à méthaniser, un essai complémentaire a été mis en place. L'objectif de l'essai est de comparer 14 mélanges avec deux dates de récolte, 25 avril et 15 mai, avec la réalisation de pouvoirs méthanogènes. Les résultats de cet essai confirment l'excellent potentiel du seigle par rapport aux autres céréales. Afin de compléter les données acquises en 2019, un autre essai a été mis en place pour évaluer différentes variétés de seigle seule ou en mélange.

Le Réseau de Mesures de la Qualité des Sols (RMQS) : Ce réseau animé par l'INRA d'Orléans couvre l'ensemble du territoire français et compte 2 240 sites, éloignés les uns des autres de 16 km. Les chambres d'agriculture de Picardie assurent cette tâche et traitent selon les années de 6 à 8 parcelles par an.

La priorité de ce programme est d'évaluer l'évolution des sols en considérant les évolutions des pratiques agricoles et le changement climatique.

Projet Sol Déphy 2 : Les activités d'Agrotransfert-Ressources et Territoires, couvrent de nombreux domaines qui vont de la gestion de la matière organique à long terme jusqu'au développement de nouvelles pratiques en Agriculture Biologique en passant par la production de biomasse énergétique.

Le programme sol dephy en est un exemple puisqu'il a permis de produire des outils de diagnostic pour évaluer les tassements du sol et l'activité biologique de celui-ci.

Travail du sol, non labour et semis direct : construction d'un réseau d'expérimentation longue durée : Les problématiques qui ont motivées la mise en place de cette large expérimentation sont le stockage du carbone dans les sols, le maintien ou la restauration de la vie biologique des sols, la gestion de l'enherbement à l'échelle d'une rotation.

Un premier essai a été mis en place en collaboration avec la FDCETA fin 2018. Son objectif est de mesurer sur plusieurs années l'effet du travail du sol (labour, non labour...) sur des critères techniques simples : matière organique, salissement, état structural, productivité. Pour disposer de résultats suffisamment représentatifs à l'échelle du département, un se-



cond site vient d'être mis en place sur la ferme du Lycée agricole de Vervins, et prochainement un site sera mis en place sur la ferme du Lycée agricole de Crézancy. Ces expérimentations serviront de support de communication auprès des agriculteurs impliqués dans ces démarches et auprès des étudiants des lycées agricoles.

Prévoir les jours disponibles pour réussir les opérations culturales et éviter les tassements des sols en grandes cultures : Le projet J-DISTAS a débuté en janvier 2019. Piloté par Arvalis, il vise à créer un outil de calcul des jours disponibles pour éviter les tassements du sol lors des différents chantiers, tels que les semis, apports de produits organiques résiduaux, destruction des couverts, récoltes...

Partenaire du projet J-DISTAS, la Chambre d'agriculture participe à l'élaboration de cet outil en faisant remonter les données mesurées au champ. En 2019, la Chambre d'agriculture a suivi 1 chantier de désherbage mécanique. 4 chantiers sont programmés en 2020.

Le développement des conduites biologiques

• Expérimentation

1 essai céréales : variétés de blé tendre et triticale.

Avec une visite d'essais en juin - 20 participants

1 essai de gestion alternative des vivaces sur 3 ans (chardons/laiterons), en partenariat avec Agro transfert.

PROJET DE CONVERSION



3 "cafés de la bio" ont été réalisés dans l'Aisne avec 5 agriculteurs par réunion.

1 formation «produire bio en Hauts-de-France, pourquoi pas moi ?» qui a réuni 15 exploitants.

1 journée « portes ouvertes » avec la participation de 8 agriculteurs.

Plus de 40 agriculteurs ont contacté la Chambre d'agriculture en 2019 pour des projets de conversion à l'agriculture biologique.

• Rendez-vous techniques

Les exploitants en Agriculture Biologique ont bénéficié d'un bilan de campagne, de 4 tours de plaine céréales et légumes de plein champs. Environ 10 à 15 participants à chaque rendez-vous.

Une réunion d'échanges a eu lieu en janvier et un après-midi technique consacré à la betterave sucrière, avec présentation de la plateforme d'essai de l'ITB de l'Aisne.

Plusieurs formations techniques ont été aussi proposées.

SUIVI TECHNIQUE INDIVIDUALISÉ

Plus de 10 agriculteurs ont bénéficié d'un suivi technique individualisé.

22 numéros du JT Bio, messagerie technique à destination des exploitants en agriculture biologique des Hauts-de-France

2 numéros d'écho bio, la revue bio des Hauts-de-France

1 guide des Préconisations cultures et élevage en agriculture biologique»

1 compte-rendu des essais Hauts-de-France

4 formations, 10 exploitants par formation en moyenne

un groupe de 25 agriculteurs biologiques, un groupe de 20 agriculteurs en conversion ou réflexion

Produire des références sur les fourrages

• **Formation :** Le 24 janvier 2019 sur le thème "Améliorer la production et la qualité des prairies"

1 journée sur les règles de gestion des prairies, les causes de dégradation et les méthodes de rénovation a rassemblé 12 éleveurs allaitants. Le 16 décembre sur le thème "La luzerne et le trèfle violet : Conduite et choix variétal" avec l'apport de 8 éleveurs allaitants pour aborder les intérêts des légumineuses fourragères et les critères de réussite. Animation de 2 formations et d'une journée technique.

• **Mission d'enquête Oise et Aisne :** Suite à la sécheresse de l'été 2018, la Direction Départementale des Territoires de l'Oise a sollicité la Chambre d'agriculture afin de mener une expertise sur 10 exploitations sélectionnées. Cette mission s'est déroulée en février 2019 et les bilans fourragers établis ont permis d'aboutir à des indemnités pour les éleveurs de la zone concernée.



• Groupe régional herbe et autonomie :

- Suivi de 6 parcelles de prairie permanente en Thiérache

- Rédaction de 22 articles hebdomadaires Herbophyl'hebdo - 5 réunions du groupe des conseillers Hauts-de-France

- Participation aux Journées de l'herbe en Avesnois les 13 et 14 juin à Haut-Lieu qui ont réuni plus de 3 000 visiteurs.

• **Luz'Aisne Co / Luz'Innov :** Le programme Casdar se finissant en mars 2019, le groupe s'est réuni le 23 avril à Presles et Thierny pour une séance de co-conception. Le thème retenu était l'introduction de luzerne et l'élaboration de rotations dans le cadre d'une conversion bio. La vitrine de luzerne mise en place en 2018 a été le support d'une journée technique le 24 septembre à Vézaponin qui a rassemblé 80 personnes.



• **Suivi des matières sèches maïs ensilage :** 16 parcelles de Thiérache ont fait l'objet d'un suivi hebdomadaire pendant 7 semaines. Ces informations aident les éleveurs à déterminer la maturité des plantes et définir la date optimale de récolte.

Animer des missions environnementales

• Animation des BACs :

- 15 réunions de concertation agricole et comités de pilotage

- 4 lettres d'information envoyées sur tous les BACs et 2 lettres d'information viticole

- Une dizaine de rdv techniques sur l'innovation agronomique et le partage de pratiques mises en œuvre dans les fermes

- Animation relative aux MAEC : 19 contacts et 11 dossiers accompagnés. Et accompagnement PCAE : 6 permanences, 81 contacts, 48 dossiers accompagnés sur le volet environnement.

• **Cultures à bas niveau d'intrants :** Les premières actions sur les cultures à Bas Niveau d'Intrants (BNI) ont été initiées en 2019. Un forum a été mis en place sous le nom de Culti'nov, le 19 septembre 2019.

Cet évènement, commun à la Chambre d'agriculture de l'Aisne et de l'Oise, financé par les agences de l'eau et le conseil départemental de l'Aisne, se composait d'une vingtaine de stands, de 2 tables rondes (sarrasin et miscanthus) et d'une démonstration de matériel de désherbage mécanique. Près de 350 visiteurs se sont rendu sur les lieux. Dans la continuité de Culti'nov, deux rendez-vous techniques ont été proposés :

- Luz'innov, le 24 septembre 2019 ;
 - miscanthus : de la plantation à la valorisation, le 12 décembre 2019.
- Ces deux rendez-vous ont accueilli à eux deux plus d'une centaine de visiteurs.



• **Expérimentation sur la succession blé précédent colza** : Suite au suivi de reliquats réalisé notamment sur le réseau AZUR, la Chambre d'agriculture de l'Aisne avait mis en évidence des successions culturales à risques vis-à-vis des fuites des nitrates. C'est notamment le cas de la succession blé de colza qui a donc fait l'objet d'expérimentations depuis l'été 2017.

En 2019-2020, un essai a été mis en place sur la commune de Landifay-et-Bertaignemont afin de tester l'impact de la durée de présence des repousses de colza sur le stock d'azote minéral présent dans le sol en entrée d'hiver mais également sur d'autres aspects (ravageurs, humidités du sol, levée du blé...).

• **Biodiversité** : les agriculteurs de l'Aisne se mobilisent. Les travaux se sont orientés vers l'évaluation de la biodiversité sur les exploitations agricoles et plus particulièrement sur les auxiliaires de cultures. En 2019, la Chambre d'agriculture, avec la collaboration de 14 agriculteurs volontaires, a suivi 24 parcelles pour des observations d'auxiliaires et de pollinisateurs. 18 790 insectes auxiliaires et pollinisateurs ont été recensés et identifiés dans ces parcelles.

Développer des prestations

Pour accompagner les agriculteurs, le service agronomie et environnement propose de nombreuses prestations dont :

- accompagnement fertilisation azotée
- Mes sat'im@ges
- modulation de la fumure de fond
- Phyt'Agro
- My Precifield
- contrôle pulvé
- Mécagro...

La prestation phare est Mes Parcelles :

- Un total de 336 abonnements agricoles et viticoles dont 30 nouveaux
- 5 accompagnements individuels et 10 ateliers de perfectionnement
- 90 abonnements SERENITE.



S'inscrire dans une agriculture connectée

L'association Agriculture Connectée en Hauts-de-France (ACH), constituée en 2017, est composée de 15 agriculteurs. L'objectif est de créer un cercle d'échange et d'expérimentations autour de l'agriculture connectée.

- 10 expérimentations agriculteurs menées : modulation azote, semis, P-K, détection adventices, caractérisation des sols etc.
- 4 accompagnements individuels à l'utilisation des outils connectés existants de l'exploitation

Ces agriculteurs précurseurs cherchent aussi à acquérir des références et des informations neutres dans un écosystème très vaste et actif de start-up et constructeurs.

Cette expérience sur le sujet a pu être partagée lors d'évènements locaux et régionaux (journées portes ouvertes, assemblées générales, convention d'affaires...) organisés par d'autres organismes. Une visite commune du Salon International du Matériel Agricole (SIMA) a aussi pu être menée.

Les conseillers en images

L'expertise des conseillers techniques à votre portée ! En effet, la Chambre d'agriculture s'adapte aux nouveaux besoins de conseil technique, en proposant une vidéo nommée «Situation des cultures» mise en ligne tous les jeudis sur le site internet de la Chambre d'agriculture. On compte environ 600 vues chaque semaine sur Facebook et 320 vues sur le site de la Chambre d'agriculture.

La viticulture

La Chambre d'agriculture continue à déployer une animation technique sur des thématiques innovantes et alternatives aux produits phytosanitaires à destination des viticulteurs de l'AOC Champagne.

En partenariat avec le GEDV de l'Aisne, ce n'est pas moins de 130 viticulteurs qui ont apprécié la qualité des intervenants sur les sujets suivants :

- le 30 avril à Domptin, un après-midi consacré au partage d'expériences sur la mise en œuvre du désherbage mécanique, avec 5 témoignages de viticulteurs ;
- le 4 juillet à Charly sur Marne, une matinée orientée sur le matériel nécessaire pour entretenir l'enherbement inter-rangs.

Les Chambres d'agriculture de l'Aisne, Marne et Aube accompagnent le développement de la certification environnementale, de type Haute Valeur Environnementale et la Viticulture Durable en Champagne.



Elevage

Au service des éleveurs, le service élevage les accompagne et les conseille dans leurs projets et leurs innovations.

Accompagnement technique des éleveurs

Reconnu et apprécié par les éleveurs pour son niveau d'expertise, l'accompagnement par la Chambre d'agriculture de l'Aisne s'appuie sur des références et études régulièrement mises à jour.

Ainsi 22 fermes représentatives de leur système (bovins lait, bovin viande, ovins) sont suivies dans le cadre des fermes de références INO-SYS, dont l'objectif, en plus d'étudier les performances technico-économiques, est d'intégrer les performances environnementales et sociales.

Il en émane l'édition de lettres d'information et de brochures :

- Brèves de Bergerie (2 numéros 160 éleveurs destinataires),
- TechniViande (3 numéros 700 éleveurs destinataires),
- L'économie de l'élevage - Dossier annuel bovin lait 2018 perspectives 2019,
- Les systèmes bovins laitiers en Hauts-de-France conjoncture 2018 ;
- Bovins viande en Nord-Picardie : conjoncture 2018,
- L'économie de l'élevage - Dossier annuel bovins viande 2018 perspectives 2019,
- Les systèmes ovins viande en Nord Pas de Calais Picardie,
- L'économie de l'élevage- Dossier annuel ovin 2018 perspectives 2019,
- La betterave fourragère en substitution de la pulpe surpressée ?,
- Coût de production des exploitations laitières des Hauts- de-France en 2017,
- En vaches allaitantes que choisir ? Broutards, taurillons ou bœufs ?.

Journées de l'élevage : Les journées de l'élevage constituent un moment privilégié pour vulgariser largement ces travaux. L'édition 2019 a permis de rassembler près de 150 éleveurs, 20 conseillers de différentes OPA et 15 étudiants. Ces événements se sont déroulés respectivement les 8 et 10 janvier 2019 à Crugny et Raillimont. Plusieurs sujets ont été abordés au cours de ces deux journées :

- le couplage entre culture et élevage (Red Space)
- l'adaptabilité des exploitations laitières face aux aléas (Eurodairy)
- la détection, la prévention et les traitements des boïteries
- la pratique du pâturage avec un robot de traite.

Progrès viande 02 : Dans le cadre de la démarche Progrès Viande 02, la remise des tableaux de bord vaches allaitantes s'est organisée autour de 3 réunions techniques autour de la question suivante : « Comment améliorer son organisation du travail au quotidien et réduire sa pénibilité ». Il s'agissait d'analyser les effets du temps de travail consacré par vache allaitante sur les résultats de reproductions du troupeau allaitant. Lors de ces rencontres l'ensemble des critères techniques composant le tableau de bord ont été abordés. Ces indicateurs permettent d'expliquer les différences de productivité entre les élevages selon la race : Charolaise, Blonde, Limousine et Salers. Ces journées qui se sont tenues en Thiérache, dans le sud de l'Aisne et dans le Chaunois ont permis de rassembler 106 participants dont 97 éleveurs pour 81 élevages.

Communication

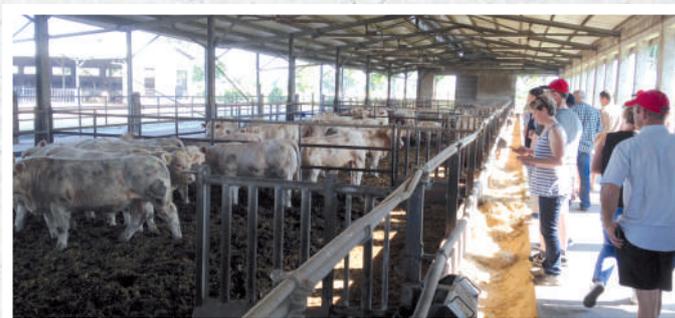
Le site de la Chambre d'agriculture permet d'apporter des conseils thématiques sous forme de vidéos de 3 à 5 mn. Celles-ci sont disponibles à la rubrique « Nos conseils en élevage ». Au cours de l'année 2019 huit vidéos ont été mises en ligne.

La Chambre d'agriculture communique régulièrement à travers le journal agricole départemental « L'agriculteur de l'Aisne ». En 2019, ce sont 51 articles, à destination des éleveurs, qui ont été rédigés par les conseillers élevage. Par ailleurs, nous envoyons régulièrement un bulletin d'information intitulé « Champs d'Actions ». Ainsi un numéro « Champs d'Actions » spécial élevage a été publié en 2019.

Contacts privilèges : Pour toucher de façon plus ciblée les éleveurs les « contacts privilèges » sont mis en place. En effet, les éleveurs ont des conseillers « référents » au sein du service élevage, qu'ils sollicitent de façon prioritaire parce qu'ils ont eu l'occasion de travailler ensemble. Ainsi, il s'agit pour chaque conseiller du service d'envoyer, par mail, mais de façon ciblée, une information courte, pratique et de saison aux éleveurs avec lesquels ils sont en « Contact privilège ». De l'avis général, la transmission de ce type d'informations du moment par un conseiller que les agriculteurs connaissent est très appréciée.

Animer des groupes d'éleveurs

Dans un souci de proximité, la Chambre d'agriculture a fait le choix de développer les groupes d'éleveurs. Ainsi 120 éleveurs de l'Aisne ont choisi de rejoindre l'un des 14 groupes animés par la Chambre d'agriculture. Si au départ leur motivation pour rejoindre ces groupes est de développer leurs compétences techniques, de connaître mieux leurs coûts de production et les leviers pour les améliorer, ils y trouvent bien plus encore ! Ces groupes conviviaux constituent des moments privilégiés pour échanger sur l'actualité du moment. De plus, un voyage étude agrémenté très souvent le programme de l'année, ce qui permet aux participants de découvrir des innovations, d'échanger avec des producteurs d'autres régions et ainsi d'appréhender différemment le métier d'éleveur.



Le principe est le suivant : 3 journées dans l'année.

- Chaque journée a sa thématique choisie par le groupe.

Exemples :

- identifier les composantes de son coût de production et de son revenu ;
- mesurer les incidences économiques des résultats de fécondité de son troupeau ;
- réduire ses charges alimentaires.
- A partir des résultats du diagnostic individuel, chaque stagiaire définit deux à trois axes de travaux prioritaires. Des échanges en groupe sont organisés par le conseiller sur les moyens nécessaires à la mise en place de ce plan d'action et sur leur chronologie.
- 1 demi-journée chez chacun d'entre eux en vue d'analyser leurs résultats individuels.

Le service élevage propose également des formations ponctuelles d'une durée de 1 à 3 jours. La biosécurité en élevage volaille ou porc, identifier des courants parasites, s'initier aux médecines alternatives ou dresser son chien de troupeau sont quelques exemples des thématiques de ces formations.

Repérage des démarches innovantes en élevage

En 2019, la Chambre d'agriculture s'est engagée aussi sur de nouveaux projets partenariaux.

ARPIDA : «ARPIDA» associe les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, l'Idèle, Trame et le BTPL. Ce programme a pour ambition de créer une démarche de réflexion et d'accompagnement sur la résilience des exploitations en intégrant obligatoirement les axes «environnement» et «attentes sociétales». Cette démarche d'accompagnement stratégique multi-partenarial sera testée et formalisée. Ce projet comprend également des actions à destination des établissements. Ces interventions permettront d'initier au sein du parcours de formation une vraie réflexion stratégique dans la gestion d'une exploitation.

Le projet «Lutte contre les dermatites digitées en ateliers d'engraissement de jeunes bovins» : Ce projet allie la Chambre d'agriculture de l'Aisne, l'Idèle, le GDS de l'Aisne et la SCEA VAUX-BUIN. La première phase du projet vise à comparer différentes méthodes de détection de la dermatite digitée (DD) et à identifier les potentiels facteurs de risque de survenue de cette maladie chez les jeunes bovins de 550-600 kg en atelier d'engraissement. La seconde phase porte sur l'estimation de l'impact de la dermatite digitée sur les performances zootechniques des jeunes bovins et l'évaluation de l'efficacité de mesures pour contrôler le développement de la maladie au sein de l'élevage.

Concours Trucs et Astuces

La Chambre d'agriculture s'est également investie au niveau du concours «Trucs et Astuces». Cette opération vise à distinguer et valoriser l'ingéniosité des actifs agricoles ayant mis en place des dispositifs leur simplifiant le travail. Ce concours régional s'est déroulé du 7 janvier au 31 mars 2019. 63 exploitations ont participé à ce concours. Deux élevages de l'Aisne se sont classés parmi les trois premiers lauréats. Ces innovations sont rassemblées par thématique au sein de la brochure : «Les éleveurs des Hauts-de-France ont des idées».



Accompagnement des éleveurs face aux évolutions climatiques

La répétition des aléas climatiques fragilise l'autonomie alimentaire des exploitations. La recherche de système fourrager plus résilient est un gage du maintien des performances technico-économiques des élevages herbivores. C'est dans ce but que les services agro-environnement et élevage de la Chambre d'agriculture ont organisé la journée Luzinov. Lors de cette manifestation les éleveurs ont pu mesurer l'intérêt de nouer des partenariats avec des polyculteurs et échanger sur la productivité des luzernières et leurs valorisations en élevage.

La Chambre d'agriculture s'est fortement mobilisée au cours de l'année dans l'obtention de fond d'indemnisation suite à la sécheresse 2018. En avril 2019, quatre réunions d'information ont été mises en place. Celles-ci ont permises de sensibiliser une centaine d'éleveurs sur les deux dispositifs d'indemnisations. Dans un souci de proximité, la Chambre d'agriculture a proposé des permanences au siège et dans les bureaux décentralisés en vue d'accompagner les producteurs dans le montage de leur dossier indemnisation.

Perspectives



La Chambre d'agriculture déploiera un accompagnement des éleveurs en matière d'alimentation du troupeau et de bien-être des animaux. L'objectif est de diffuser des références et être en veille sur les pistes adaptations face aux changements climatiques.

Les actions proposées :

- mettre à jour les références en place :
- fiches sur la ventilation des bâtiments en périodes caniculaires
- fiches techniques sur les variétés fourragères à utiliser en fonction des contextes pédoclimatiques
- mettre en place des expérimentations
- sur la betterave fourragère
- sur les associations céréales légumineuses : digestibilité, coût de production, fertilisation minérale et organique, désherbage mécanique, variétés adaptées à la sécheresse
- diffuser les références et les innovations :
- élaboration de documents de communication (vidéo, articles...)
- démonstration dans les groupes ou journées techniques.

Aider les agriculteurs à moderniser leurs outils de production

Dès lors que l'éleveur a un projet de modernisation se pose la question de l'investissement et des démarches administratives. La Chambre d'agriculture vous accompagne sur ces 2 aspects.

Qu'il s'agisse d'investissement en bâtiment ou en équipement, les montants sont souvent conséquents. Pour accompagner l'éleveur dans ses choix d'investissement, la Chambre d'agriculture a spécialisé des conseillers en bâtiment d'élevage. Ainsi, 9 conseils bâtiments ont été apportés et 51 permis de construire réalisés. Nous avons également signé une convention avec le CAUE afin de mieux prendre en compte l'intégration paysagère des bâtiments.

Pour aller au bout de la démarche, les éleveurs qui le souhaitent peuvent solliciter une aide à l'investissement. Le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAÉ) est toujours une étape très attendue par les éleveurs.

La modernisation des exploitations agricoles passe aussi par leur capacité à s'équiper tant en faveur des conditions de travail qu'en faveur de l'autonomie alimentaire.

La problématique des conditions de travail concerne à la fois le temps de travail et la pénibilité. Cela provient du logement des animaux et de la traite. Les éleveurs cherchent aussi à rendre plus fonctionnels la distribution de l'alimentation, le nettoyage des logettes, le paillage, ... Ainsi 34 diagnostics ont été réalisés afin d'identifier les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail.

CHIFFRES CLÉS

1 appel à projets a été lancé

150 dossiers présentés

150 ont été retenus qui représentent 2,6 millions d'aides sur 7,9 millions d'investissements éligibles.

102 dossiers traités (tous projets confondus c'est-à-dire tant ceux ayant directement traité à l'élevage qu'à la polyculture).

57 éleveurs ont été accompagnés sur le chapitre spécifique de la modernisation.



L'adaptation des exploitations

Afin d'éviter tout excès d'investissements non réfléchis ou non adaptés au fonctionnement de l'exploitation agricole, la Chambre d'agriculture de l'Aisne accompagne les exploitants à adapter leur outil de production par rapport à la modernisation

Toute modernisation ou création d'atelier nécessite de vérifier le respect d'exigences réglementaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Il s'agit souvent de dossiers aux interlocuteurs administratifs multiples. La Chambre d'agriculture est l'interlocutrice privilégiée de ces administrations et à ce titre elle est reconnue par les éleveurs comme particulièrement légitime pour monter leurs dossiers. Ainsi la Chambre d'agriculture a réalisé 35 dossiers relatifs à l'ICPE et 16 plans d'épandage.

La réalisation des plans d'épandage est pour le service l'occasion de resensibiliser sur la maîtrise de l'apport de matière organique sur les parcelles et de faire un lien avec le service agronomie de la Chambre d'agriculture.

Préoccupés par les échéances à court terme, il est souvent difficile pour les éleveurs de se projeter. La Chambre d'agriculture propose de relever ce défi avec l'audit d'approche globale de l'exploitation (AGE) qui est le point de départ pour analyser objectivement la situation de l'exploitation dans son ensemble. Qu'il s'agisse de ses performances, de son organisation ou de la cohérence du système.

A l'issue de l'audit, une restitution est faite à l'éleveur sous forme d'une table-ronde avec tous les prescripteurs (centre de gestion, banque, Chambre d'agriculture ou Ace). Cette table ronde débouche sur un plan d'actions avec la proposition d'un suivi-conseil pour permettre aux éleveurs d'améliorer les résultats de l'exploitation.

Cette démarche accompagnée financièrement au départ par le Conseil Régional des Hauts-de-France, dans le cadre du Plan d'urgence à l'élevage, bénéficie désormais du soutien du Conseil Départemental de l'Aisne. Les éleveurs n'ayant pas réalisé d'audits dans le cadre du Plan d'urgence élevage peuvent bénéficier gratuitement de cet accompagnement, à travers la Charte Avenir Elevage 02.

Avec la Charte Avenir Elevage 02 nous pouvons aller plus loin à travers les contrats de progrès élevage.

L'objectif est d'engager une réflexion plus poussée autour d'un projet pouvant aller d'une remise en cause d'un atelier, au développement d'une nouvelle production ou encore d'une mise en commun des moyens de production avec d'autres agriculteurs.

Nos conseillers spécialisés accompagnent les éleveurs dans l'analyse pour permettre que le projet soit en cohérence avec le système d'exploitation, pour aider à faire le tri entre les différentes options techniques en tenant compte bien entendu des forces et faiblesses de l'exploitation agricole.

En 2019, 16 audits et 11 suivis conseil ont été réalisés.

La conversion vers l'agriculture biologique : est une question posée par des éleveurs de plus en plus nombreux et un accompagnement spécifique leur est proposé. Ainsi 4 projets de conversion ont été engagés dans 3 productions différentes (lait, viande bovine et poules pondeuses).

Plusieurs formations techniques ont également été proposées en élevage sur les médecines alternatives ou l'intérêt de convertir son élevage.

Une réunion bilancielle annuelle technico-économique sur le lait biologique a été organisée durant l'été. 10 participants ont échangé sur leurs résultats obtenus sur la campagne laitière 2018-2019 et ont partagé leurs expériences sur la campagne fourragère et l'alimentation.

Perspectives

La Chambre d'agriculture poursuivra son action d'accompagnement à la modernisation des exploitations agricoles au travers du conseil bâtiment qui devrait s'élargir à toutes les productions agricoles.

Par ailleurs elle proposera un accompagnement spécifique pour accompagner les éleveurs dont l'élevage relève des installations classées pour la protection de l'environnement et pour adapter leur fonctionnement avant tout investissement de modernisation.

De nouvelles formations thématiques seront proposées aux éleveurs en 2020.

Le service entreprise accompagne les futurs agriculteurs dans leur installation, les cédants dans leur transmission, soutient les exploitants dans leurs projets de diversification et apporte de l'aide aux salariés et exploitants en difficulté. Ce service gère également le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) qui enregistre les créations, modifications et fermetures d'entreprises ayant une activité agricole.

L'installation des jeunes agriculteurs

Le parcours à l'installation aidée comporte plusieurs étapes :

- le point accueil installation et Transmission (PAIT)
- le Centre d'élaboration de parcours professionnel personnalisé (CEPPP)
- le stage 21 heures
- le dépôt de demande d'aides.

Ce parcours est commun pour les aides de l'Etat (Dotation jeune agriculteur) et celles de la région Hauts-de-France (ARSI et prêt à taux zéro).



• **Le Point Accueil Installation** : Il accueille tous les porteurs de projets agricoles, informe sur les parcours à l'installation (Etat, Région), oriente sur les structures spécialisées et assure une traçabilité à partir des bases de données (départementale et régionale). Les porteurs de projets ayant besoin d'affiner leur projet sont orientés vers les parcours émergence.

Sur les 120 porteurs de projets enregistrés, 37 sont entrés dans le ou les parcours à l'installation en 2019.

• **Le Plan de Professionnalisation Personnalisé** : La durée de validité des PPP est limitée à 2 ans. Des porteurs de projets ayant déjà suivi le parcours, sans aboutir à une installation, doivent demander une dérogation à la DDT pour prolonger la validité ou recommencer le PPP. (51 rendez-vous en 2019).

• **Le stage 21 heures** : Cette année, 54 candidats, sur 5 sessions, ont participé au «stage 21 heures» organisé par la Chambre d'agriculture. Le Stage 21 heures est une étape obligatoire dans le cadre du parcours national pour obtenir les aides à l'installation. Depuis 2016, ce stage de 3 jours est aussi obligatoire dans le cadre des aides de la région (dispositif PARI puis ACTIV),

En 2018, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a obtenu la labellisation pour une durée de 3 ans pour le PAIT, le CEPPP et le stage 21 Heures.

Des partenariats ont été mis en place avec : les CFPPA de Ver vins et de Verdilly pour le CEPPP et le stage 21 heures, les JA pour le PAI et le stage 21 heures.

• **Les installations aidées en 2019** : En 2019, 34 dossiers d'aide à l'installation ont été validés par les services de l'Etat, contre 47 en 2018 et 27 en 2017. Après une année exceptionnelle en termes d'installation aidée en 2018, en 2019 le nombre des installations aidées est légèrement supérieur à la moyenne de ces dernières années.

Les principales orientations technico-économiques, sont les exploitations de grandes cultures (44 %), les exploitations de polyculture élevage (35 % dont 9 % volailles, 8 % bovin viande, 18 % bovins lait avec une production moyenne de 491 500 l), les exploitations d'élevage (18 % dont 3 % apiculture, 6 % volailles et 9 % bovins lait avec une production moyenne de 1 413 000 L), les exploitations viticole (3 % avec une SAU moyenne de 4,11 ha en AOP Champagne).

Le montant total de la Dotation Jeunes Agriculteurs demandé en 2019 s'élève à 871 000 €, ce qui fait une DJA moyenne par dossier de 25 618 €.

12 avenants au Projet de développement de l'entreprise ont été déposés en 2019 contre 13 avenants en 2018. Ces avenants sont motivés pour moitié par une demande de subvention PCAE.

• **Centre de Formalité des Entreprises (CFE)** : En 2019, 947 dossiers ont été traités (74 dossiers de plus qu'en 2019). La réglementation de la vente d'animaux de compagnie amène 34 % des créations d'entreprises individuelles (44 % en 2017, 50 % en 2016 et 11 % en 2015).

CHIFFRES CLÉS

Création d'entreprises individuelles :

élevage chien-chat	61
cultures de céréales	32
culture de la vigne	42
culture et élevage	14
apiculture	17

L'accompagnement à la transmission

Anticiper au maximum sa transmission est indispensable pour un exploitant sans successeur, mais aussi dans le cadre d'une transmission familiale.

En 2019, 8 cédants ont bénéficié d'un accompagnement pour réfléchir à la cession de leur entreprise et ont été inscrits au RDI (Registre Départemental Installation) et 41 candidats ont déposés une candidature pour trouver une exploitation.

Un travail a commencé pour renforcer l'accompagnement des cédants au niveau des Hauts-de-France à partir de 2019.

La diversification et l'action collective

• **L'accompagnement des porteurs de projets** : En 2019, le Point Info Diversification a accueilli 91 personnes :
- 30 ont obtenu une aide à la clarification de projet ;
- 2 ont été accompagnés dans leur étude de projet (dont 1 en contrat de progrès et 1 en prestation).

• **L'action régionale** : Les Chambres des Hauts-de-France ont mené de nombreuses actions en 2019 :

- la réactualisation et réédition de la plaquette régionale d'information sur les démarches d'accompagnement
- le programme parution d'articles "Cap Valeur Ajoutée" 2019 dans les journaux agricoles Hauts-de-France
- la réalisation 4 numéros de 'Valorisons'.

• **Les actions départementales** :

Trois formations - 5 jours : 33 participants

Vendre des produits en circuits courts : hygiène alimentaire & maîtrise sanitaire - 9 participants (28 mars)

Formation spécifique pour l'accueil d'élèves de cycle 3 en collaboration avec les conseillers pédagogiques de la DDSEN de l'Aisne - 9 porteurs de projet (5 fermes) - 3 jours (12 et 26 mars, 2 avril)

Protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort (volailles et lagomorphes)

15 participants (10 octobre)



• **Le réseau «Bienvenue à la ferme» Aisne**



CHIFFRES CLÉS

- **46** adhérents - **64** prestations agréées
- **3** commissions d'agrément et de suivi "Bienvenue à la ferme" en 2019
- **5** nouveaux adhérents : 4 fermes pédagogiques et 1 produit de la ferme
- **1** nouvelle prestation Produits de la ferme (déjà adhérent)

• **Appui au groupe «fermes pédagogiques» 02** : Convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture – Bienvenue à la ferme de l'Aisne et la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale a été réactualisée (mai 2019).

• **Information professionnelle** : Une lettre d'info régionale Hauts-de-France trimestrielle
Des «Flash» infos Aisne réguliers

• **Promotion et communication** :

- Foire aux dépliant touristiques mardi 20 mars 2019 à Blérancourt
- Randonnée Gourmande, le 8 mai 2019, Journée organisée par le réseau «Bienvenue à la ferme» avec le soutien des partenaires et acteurs des territoires.

Au départ de la ferme du Bois de Chantrud à Grandlup et Fay, passage par la ferme de la Tombelle Marle et La Fraise de Voyenne Plus de 200 participants

- Village gourmand : samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019 à Laon au Boulodrome

Présence de plusieurs producteurs «Bienvenue à la ferme» sur un espace identifié ainsi que d'un stand du Drive fermier.

Communication sur les bus de Laon pendant 2 semaines pour annoncer le Village Gourmand et faire la promotion du Drive fermier



• **Dans les Hauts-de-France** : Publications : 5 documents (cartes des adhérents, 4 flyers saisons à la ferme)

Participation à divers événements dans les 5 départements

Présence sur de grands salons (ex. SIA, Tourissima)

Food-truck «Bienvenue à la ferme» à Compiègne



ZOOM sur... Les 2 rendez-vous PRO diversification 2019

Ces rendez-vous proposent aux participants une approche concrète et réaliste d'une activité par le biais de témoignages et la visite d'ateliers opérationnels. Elle est complétée par la fourniture d'éléments technico-économiques qui leur permettront d'alimenter leurs propres réflexions et décisions afin de construire et structurer leur projet personnel.

«La marque Bienvenue à la ferme : ce qu'elle apporte» : 15 avril 2019 à Estrées (Ferme auberge et vente de produits fermiers) – 6 participants

«Financer son projet : quelles sont les aides proposées ?» : 28 novembre 2019 – 19 participants

Le soutien aux projets collectifs

De façon à répondre à la demande grandissante des consommateurs en produits de proximité que ce soit au sein des familles ou au niveau de la restauration collective, il semble essentiel d'inciter les producteurs à se regrouper. L'accompagnement, par la Chambre d'agriculture, est primordial pour leur permettre de démarrer.

- **Le site aplocal.fr** : Ce site régional de commandes en ligne mais géré par chaque département continue sa progression. Il est destiné principalement aux acheteurs de la restauration collective (collèges, lycées, hôpitaux, maisons de retraite,...).

La Chambre d'agriculture continue à accompagner le développement de cet outil pour faciliter les achats de produits locaux. En 2019, le chiffre d'affaire est de 99 200 € HT avec 37 acheteurs (dont 12 collèges et 13 lycées) et 17 fournisseurs (dont Produits de nos pl'Aisne pour 40 %).



Produits de Nos Pl'Aisne

Les collectivités sont difficiles à approvisionner pour de multiples raisons : difficulté pour les producteurs de rentabiliser leurs déplacements, gamme insuffisante pour avoir une offre attractive, niveau de préparation insuffisant, volume insuffisant, difficultés à anticiper.

L'idée a émergé de rechercher une solution collective.

Les rencontres avec les producteurs et les acheteurs ont abouti à la création d'une plate-forme logistique 'PRODUITS DE NOS PL' AISNE'. Cette association comprend aujourd'hui 25 adhérents.

En 2019, le chiffre d'affaire de PRODUITS DE NOS PL' AISNE est de 41 683 € HT dont 21.9 % par les collèges et 59.21 % pour les lycées.

La Chambre d'agriculture est en appui sur l'organisation générale (commandes, organisation de la logistique, facturation, communication, démarches administratives, accompagnement à la tenue des bureaux, conseils d'administration et réunions de l'ensemble des producteurs).

Le lieu physique de stockage des produits (même s'il est de courte durée) est le local de l'association des drives fermiers de façon à mutualiser les moyens et à permettre une réelle complémentarité.

En 2019, un partenariat a été établi avec l'association AED (Aujourd'hui et demain de Sissonne) qui porte un projet de légumerie. Un Chauffeur de cette structure est mis à disposition contre prestation pour la partie transport (collecte chez les producteurs et livraison des clients).



- **Le drive fermier "Bienvenue à la ferme" de Laon** : Le drive fermier de Laon a ouvert le 12 mai 2017 au 8 rue Buffon à Laon.

Le deuxième anniversaire du Drive a été l'occasion d'une communication soutenue et a permis d'évaluer la satisfaction des utilisateurs réguliers, 98 % des personnes ayant répondu à l'enquête déclarent en effet qu'elles recommanderaient le drive fermier.



Le soutien de la Chambre d'agriculture est encore nécessaire pour permettre la consolidation du projet.

En 2019, un partenariat avec PRODUITS DE NOS PL' AISNE a été mis en place pour partager l'utilisation du local.

En 2020, un partenariat va se mettre en place avec La Poste pour permettre des livraisons dans une partie du département de l'Aisne.

CHIFFRES CLÉS

Au 31/12/2019 et depuis l'ouverture du drive :

- **86 132** semaines de retrait : toutes les semaines à l'exception des deux semaines des vacances de Noël
- **6 166** paniers commandés soit une moyenne de 45 paniers par semaine
- Coût d'un panier moyen : **39 € TTC**
- Chiffre d'affaires = **231 860 € TTC**



Mangez local, cliquez fermier!

Drive fermier de l'Aisne - Laon

- **L'émergence de projets «circuits courts»** : En 2019, un groupe de producteurs s'est formé avec le projet de planter des noisetiers. La Chambre d'agriculture suit le groupe pour les aider dans la recherche de financements et dans la réflexion sur la façon dont ils vont travailler ensemble.

Les producteurs ont planté pour une surface d'environ 30 ha.

L'accompagnement des exploitants et salariés en difficulté

L'année 2018/2019 se caractérise par une baisse du nombre de nouvelles demandes d'accompagnement traitées par la Chambre d'agriculture hors cadre administratif "Agriculteurs en difficulté".

Pour autant, il est constaté une baisse de résultats pour les systèmes de production spécialisés en betterave ou polyculture, pénalisés par la baisse des aides découplées et des marchés plus tendus.

Après des années difficiles, l'élevage connaît une période de stabilité même si les prix du lait et de la viande restent insuffisamment rémunérateurs.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a participé au projet national porté par l'APCA "Objectif Résilience" qui a permis de réaliser une étude sur plus de 3500 exploitations agricoles fragilisées et de recenser les outils et les méthodes du réseau pour les accompagner vers davantage de résilience.

Formation

Avec une offre régionalisée depuis 2018, le service formation propose un programme à destination des exploitants et de leurs salariés et conforte ainsi sa position de leader de la formation continue des actifs agricoles. Identifiée comme domaine d'action stratégique des chambres d'Agriculture, la formation constitue un outil de développement des exploitations.

La formation est également dispensée par apprentissage dans les filières du paysage, de la production agricole et du machinisme agricole.

La formation continue

• Une offre de formations toujours plus adaptée aux besoins des exploitants

Les projets de formation doivent répondre à de nouvelles priorités : la rentabilité économique des exploitations agricoles, la gestion humaine dans l'entreprise et l'intégration des nouvelles technologies. En 2019, pendant la campagne de formation, plus de 200 sessions de formation ont été proposées dans les domaines suivants :

- le management,
- l'informatique,
- l'environnement et l'Energie,
- la diversification.
- la gestion et l'Economie d'Entreprise,
- la sécurité,
- le machinisme,
- l'agriculture biologique et bien d'autres encore...

L'offre de formation est régionalisée et l'ensemble de ces formations a été rassemblé dans un catalogue et un calendrier synthétique, diffusés à la fin de l'année 2019 aux exploitants du département.

Elles sont aussi consultables sur le site Internet des Chambres Hauts-de-France, rubrique «se former»



ZOOM sur... le guichet unique de la Formation

La Chambre d'agriculture, en liaison avec les organisations professionnelles, participe à la mise en place d'un guichet unique de la formation continue, à destination des agriculteurs et des salariés.

Un secrétariat unique gère administrativement l'ensemble de l'activité formation de la Maison de l'Agriculture.

Dans ce domaine, le Service Formation assure, d'une part, un rôle technique pour élaborer, conventionner et financer les actions de formation, en réponse aux projets collectifs des agriculteurs, et d'autre part, un rôle d'appui aux structures et aux organismes professionnels. Cet accompagnement des formations repose aussi sur une veille réglementaire visant le respect des règles, des procédures et de l'exactitude des réalisations.

La formation mitxe digitalisée

Ce type de formation fait ses premiers pas. Six formations intègrent un module à distance.

CHIFFRES CLÉS

100 formations réalisées (contre 119 en 2018)

Ce qui correspond à 214 journées de formation (220 en 2018)

Pour un chiffre d'affaires de 225 935 € pour 2019 (contre 334 457 € en 2018)

Nombre de stagiaires accueillis : 843

Ce qui correspond à une moyenne de 8 stagiaires par formation

La formation par apprentissage

Créée par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 (art. 36) pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est désormais l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Le financement de l'apprentissage est désormais appréhendé sous forme de « coût contrat » déterminé par branche et versé par les OPCO (opérateurs de compétences). La même loi permet désormais l'entrée permanente en apprentissage de 16 à 29 ans.

L'UFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne - L'Unité de Formation Horticole de la Chambre d'agriculture de l'Aisne a pour mission la formation des futurs collaborateurs dans les filières de la production agricole, du machinisme agricole et du paysage et propose des formations du CAP à la Licence professionnelle.

Grâce à la pédagogie de l'alternance associant formation en entreprise et formation en centre, l'apprenti acquiert, non seulement, les compétences et les capacités attendues par les entreprises mais également une véritable expérience professionnelle favorisant son insertion à la sortie de son parcours de formation.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'UFA horticole de Laon est l'une des douze UFA qui composent le Centre de Formation par Apprentissage Régional des Hauts-de-France sous l'égide de l'EPL d'Airionq. Cette mutualisation de moyens et de compétences permet d'offrir aux apprenants des formations d'excellence.

Hervé Muzart a été élu président du Conseil de Perfectionnement de la structure le 14 novembre 2019.

CHIFFRES CLÉS

100 inscrits aux examens

Taux de réussite : 90 % 19 mentions

Taux d'insertion professionnelle de 88 % sur les sortants 2017

39 % d'entre eux poursuivent leur parcours professionnel

Promotion 2019/2020

Pour cette promotion l'effectif est de 227. Cet effectif est en évolution de 17 % par rapport à l'année précédente.

Effectif

BTSA Aménagement Paysager	29
BTSA Agronomie et Productions Végétales	19
Bac Pro Aménagements Paysagers	37
BP Aménagements Paysagers	28
CAPAA Jardinier Paysagiste 3 ans	52
CS Constructions paysagères	4
BPS Travaux d'aménagements paysagers	43
CS Diagnostic et aitle des arbres	4

Appels à projet

L'UFA de La Chambre d'Agriculture a répondu en 2019 à des appels à projets auprès d'OCAPIAT qu'elle a remportés. Les fonds obtenus ont permis d'acquérir différents matériels de haute technologie et de précision tels que le casque à réalité virtuelle, les écrans pitchies et le simulateur de conduite qui permettent une mise en situation très efficiente des jeunes

Les évènements 2019



• Journées portes ouvertes

Temps fort pour l'orientation de jeunes, cette journée permet aux jeunes d'échanger avec les étudiants, de découvrir les réalisations des apprenants, de visiter les locaux et d'assister à des démonstrations.

Plus de 250 jeunes ont manifesté leur intérêt pour l'apprentissage.

• Concours régional de reconnaissance des végétaux

Le jeudi 4 avril, 3 élèves de l'UFA se sont distingués lors de la remise des prix du concours de reconnaissance des végétaux pour la région Hauts-de-France.

Initié en 2011 par l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP), ce concours national de reconnaissance des végétaux s'adresse aux apprenants en aménagements paysagers, production horticole et commerce/vente de végétaux. 3 élèves du centre de formation de la Chambre d'agriculture de l'Aisne ont reçus des médailles, 1 d'or et deux d'argent.

• Le salon Paysalia

Le salon Paysalia s'est tenu à Lyon en décembre dernier. A cette occasion, l'un de nos apprenants en BPA TAP, classé premier de sa catégorie en Région Hauts-de-France a concouru et l'un de nos formateurs a été classé 3^{ème} meilleur formateur.

L'offre de formation agricole s'élargit

• Classe prépa-apprentissage

Une classe de Prépa-apprentissage a ouvert le 1er septembre 2019. Une seconde devrait ouvrir en mars 2020. Cette formation a pour vocation de permettre à des jeunes en décrochage scolaire de se remettre à niveau et pourquoi pas d'évoluer vers un contrat d'apprentissage.

Le salon FIRA de Toulouse

La classe de BTS2 «Productions Végétales» s'est rendue au FIRA (Forum International de la Robotique Agricole) de Toulouse avec Aymeric Lepage en décembre 2019. Le FIRA est l'événement de rencontres et d'échanges des acteurs de la filière de la robotique agricole.



• POEC

L'Unité de Formation de la Chambre d'agriculture a été sélectionnée pour dispenser la Préparation Opérationnelle à l'emploi collective (POEC) du 4 novembre 2019 au 21 février 2020.

Elle a permis, en partenariat avec OCAPIAT et Pôle Emploi, de former 12 demandeurs d'emploi au métier de Jardinier Paysagiste.

Les Objectifs de cette formation :

- acquérir et valider les compétences et les gestes professionnels nécessaires à l'exercice du métier d'ouvrier paysagiste
 - valider les certifications réglementaires du module CAPA Jardinier Paysagiste
 - accéder rapidement à un emploi durable
- Une session pour préparer à l'emploi de Conducteur de tracteur est en préparation pour mise en œuvre en 2020.



ZOOM sur... les acquis des apprenants

Tout au long de l'année, l'UFA propose à ses élèves des projets pour :

- voyage pédagogiques (Angleterre, Pologne)
- des sorties culturelles
- des visites à vocation pédagogique.

Communication

Le service communication met en place des actions pour valoriser les activités des services et pour améliorer la notoriété de la Chambre d'agriculture de l'Aisne auprès de ses différents interlocuteurs : agriculteurs, collectivités, pouvoirs publics... Il travaille avec l'ensemble des services pour développer et coordonner l'ensemble des projets de communication.

WEB

Les outils numériques sont largement déployés par le service communication de la Chambre d'agriculture de l'Aisne : sites web, réseaux sociaux, emailings, vidéos...



Les sites internet :
www.aisne.chambre-agriculture.fr : actualités, agenda des événements et RDV techniques, contacts, réglementation, offres de service, formations, vidéos...
En 2019, près de 100 actualités et

dates d'agenda ont été publiées sur le site Internet.

- www.pays-aisne.org, à destination des collectivités.
- www.cfa-agricole.fr assure la promotion des formations dispensées à l'UFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne et relaie ses actualités.

Réseaux sociaux : les réseaux sociaux sont des canaux incontournables pour communiquer instantanément à un large public.

Facebook @chambre.agriculture.aisne : continue de progresser avec plus de 1300 abonnés.

Twitter : lancé en Mars 2019, le compte @chambagri_02 a déjà près de 250 abonnés.

Newsletter régional hebdomadaire : Le groupe communication régional travaille sur la rédaction de la Newsletter Chambre d'agriculture Hauts-de-France. Cette newsletter hebdomadaire, rédigée par les services communication de chaque département, permet de créer un lien avec les exploitants en leur proposant chaque semaine de l'actu, des conseils, les formations à venir, les nouvelles prestations...

E.mailing et sms : les campagnes d'e.mailing ou de sms sont régulièrement utilisées pour promouvoir des événements, des formations ou proposer un nouveau service.



CHIFFRES CLÉS

Plus de **120** publications (actualités, formations, documentations)

41 300 vues de la page d'actualités de l'Aisne en 2019 (contre 36 757 en 2018)

La page Facebook Aisne est suivie par près de **1 300** personnes au 31 décembre 201 et **250** personnes suivent notre actualité sur Twitter.

Près de **15 000** contacts reçoivent la Newsletter Chambre d'agriculture Hauts-de-France chaque lundi par mail.

Les publications

Le service communication intervient dans la conception et la rédaction de publications destinées aux exploitants, aux élus, aux partenaires et aux salariés de la Chambre d'agriculture. Afin d'informer régulièrement les agriculteurs, éleveurs, collectivités, élus et partenaires du département de nos activités, la revue Champs d'Actions est éditée plusieurs fois par an. 6 numéros leur ont été envoyés.

En plus de cette publication récurrente, le service a également produit : le rapport activités 2019, des documents de communication interne, une vingtaine de documents de promotion d'événements techniques (flyers, bandeaux web, affiches...), des encarts publicitaires, des flyers pour de nouveaux services ou des formations...



Les événements

Le service communication accompagne les services pour l'organisation de leurs événements en créant les documents de promotion, en les diffusant sur les canaux adaptés et enfin le jour J en appuyant les équipes sur le terrain.

- En 2019 près de 40 événements ont été organisés :
- 20 événements techniques (tour de plaine, journées de l'élevage,...)
 - des événements interconsulaires (Salon des Maires, Rencontres de l'Economie...)
 - 1 forum des opportunités, en juin à Amiens
 - des événements grand public (foires, fête de l'Agriculture pour les 100 ans de l'USAA...)
 - 2 dates de portes ouvertes pour l'UFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

Merci à nos partenaires

pour leur soutien financier, leur appui technique
et leur contribution sur le terrain.

Acolyance	Chambre Régionale d'agriculture Hauts-de-	IUT Aisne
ADEME	France	JA02
AFDI	Cialyn section Jba	Lactalis
Agences de l'eau	CIVC	Lact'Union
Agriculture Environnement en Vallée de l'Oise (AEVO)	Coforaisne	Laiterie coopérative de la Thiérache
AgroTransfert Ressources et Territoires	Communautés de communes et d'agglomération	Laitnaa
Aisne Comptagri	Conseil départemental	LDAR
Aisne Numérique	Conseil régional	Les œufs Genty
Aisne Promo Elevage	Conservatoire des espaces naturels de Picardie	Lycée agricole Crézancy
APCA	COVAMA – Champagne Pannier	Lycée agricole Robert Schuman-Chauny
Ardennes	CRCA Nord Est	MEF LAON
Arvalis	DDPP	MSA
ASAVPA	DDT	MSA Nord/Pas-de-Calais
Association AT02	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt Hauts-de-France	Pierry
Association Sauvegarde du Nord	DREAL	Pôle Emploi
Atelier Agriculture Avesnois Thiérache	Elvea	Prim'Allia
Avenir Conseil Elevage	EMC2 Elevage	SDPL
Bergers du Nord Est	Etablissement Dachy	Service de remplacement
BGE	Etablissement Franquet	SGV
Biolait	Etablissement Guilbart	Syndicats des eaux
Bongrain	Etablissement Leduc	Téréos
Cabinets comptables	Etablissement Maréchalle	Ternoveo
Cap vert	Expandis	Terres Inovia
CAPEMPL0I ASIM	FAFSEA	UCANEL
CD02	FDCETA	UFA de la MFR de Beauregard - Clairfontaine
CDG02	Féculerie coopérative de Vic-sur- Aisne	UFA de la MFR de La Capelle
CDPO	Fédération des Chasseurs de l'Aisne	UFA de la MFR de la Vallée du Retz - Ambleny
Centre d'Insémination Coopélia	Fédération régionale des coopératives	UFA du CFPPA de Thiérache - Vervins
CER France Nord Est Ile-de-France	GDS Aisne	UFA du CFPPA du Sud de l'Aisne - Verdilly
CERENA	GEDV	UFA du Lycée agricole Robert Schuman
CFA Horticole - Laon	GIE lait viande nord Picardie	USAA
Chambre d'agriculture de l'Aube	GIE LNVP	Vervins
Chambre d'agriculture de la Marne	Groupama	VIVEA
Chambre d'agriculture de la Somme	IDELE	Vivescia
Chambre d'agriculture de l'Oise	Inra	
Chambre d'agriculture du Cher	Institut Technique de la Betterave	
Chambre d'agriculture des Ardennes		
Chambre de Commerce et d'Industrie		
Chambre de Métiers et de l'Artisanat		

Merci aux agriculteurs

qui nous font partager leurs expériences
et qui accueillent nos actions sur leur ferme.

P l u s
proches
pour mieux
se comprendre



Prenez rendez-vous avec nos conseillers au siège, dans une antenne
ou directement sur votre exploitation.

→ LAON - Siège

1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50
Fax 03 23 22 51 40
communication@aisne.chambagri.fr

→ LA CAPELLE

Pôle agricole - ZAE des Andiers
Route d'Hirson - 02260 La Capelle
Tél. 03 23 97 21 36
Fax 03 23 97 54 13

→ CHATEAU-THIERRY

11 rue Vallée
02400 Château-Thierry
Tél. 03 23 84 24 00
Fax 03 23 84 24 01

Retrouvez l'actualité agricole de l'Aisne
sur **www.aisne.chambre-agriculture.fr**

et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook : **@chambre.agriculture.aisne**

Twitter : **@chambragri_02**